

Conseil exécutif

Cent vingt-sixième session
Tolède (Espagne)

10-11 juin 2026

Rapport du Comité du programme et du budget

CE/126/PBC31
Tolède, 10 juin 2026
Original : espagnol

ONU Tourisme agit pour l'environnement. Tous les documents du Conseil exécutif sont consultables sur le site Web d'ONU Tourisme à l'adresse www.untourism.int/fr ou en utilisant le code QR sur cette page.

**Résumé**

Le Comité du programme et du budget s'est réuni le 10 juin 2026 à Tolède (Espagne) sous la présidence du Pérou et la vice-présidence de la Suisse.

Organe subsidiaire du Conseil exécutif, le Comité a examiné tous les documents relatifs au budget et au programme de travail de l'Organisation avant leur examen par le Conseil exécutif à sa cent vingt-sixième session.

À sa trente et unième réunion, le Comité a examiné les rapports de la Secrétaire générale correspondant aux points suivants de l'ordre du jour :

- Programme général de travail :

- a. Exécution du programme général de travail
- b. Préparatifs de l'Année internationale du tourisme durable et résilient (2027)
- c. Rapports des organes subsidiaires du Conseil

- Situation financière de l'Organisation

- Ressources humaines

- Réforme de l'Organisation : état d'avancement des suites données aux recommandations du Corps commun d'inspection et du Bureau des services de contrôle interne

Les projets de décision du Conseil exécutif concernant chaque rapport examiné par le Comité n'ont pas été reproduits dans le présent document. Ils figurent dans les documents correspondants, tels qu'ils sont référencés dans l'Introduction.

I. Introduction

1. Le Comité du programme et du budget s'est réuni le 10 juin 2026 sous la présidence du Pérou et la vice-présidence de la Suisse. Ont participé à la réunion les Membres ci-après :
 - a) **Membres effectifs** : Arabie saoudite, Argentine, Espagne, Inde, Japon, Kenya, Malaisie (par des moyens virtuels), Maldives (par des moyens virtuels), Maroc, Oman (par des moyens virtuels), Pérou et Suisse
 - b) **Représentant des Membres associés** : Macao (Chine)
 - c) **Représentant des Membres affiliés** : présidence du Conseil des Membres affiliés, le Réseau des régions européennes pour un tourisme compétitif et durable (NECSTouR)
 - d) **Observateurs** : Algérie, Gabon, Ghana, Indonésie, Rwanda et Zambie
2. Les membres du Comité ont procédé à l'examen des documents dont le Conseil exécutif est saisi à sa cent vingt-sixième session [10-11 juin 2026, Tolède (Espagne)] :

Point de l'ordre du jour	Document(s)
Programme général de travail : a. Exécution du programme général de travail b. Préparatifs de l'Année internationale du tourisme durable et résilient (2027) c. Rapports des organes subsidiaires du Conseil	CE/126/4 Rev.1 CE/126/4-RC-1 CE/126/7 CE/126/6
Rapport financier : a. Situation financière de l'Organisation pour 2026 b. Rapport financier et états financiers vérifiés d'ONU Tourisme de l'exercice clos le 31 décembre 2025	CE/126/8(a) CE/126/8(b)
Ressources humaines	CE/126/10
Réforme de l'Organisation : état d'avancement des suites données aux recommandations du Corps commun d'inspection et du Bureau des services de contrôle interne	CE/126/7

A. Programme général de travail

3. Les directeurs exécutifs ont présenté les principales activités menées au cours de la période considérée, c'est-à-dire depuis la présentation du rapport à la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif tenue à Riyad (Arabie saoudite), y compris les préparatifs de l'Année internationale du tourisme durable et résilient (2027) et les rapports des organes subsidiaires du Conseil.
4. La présidence a invité les membres du Comité à se prononcer sur les différentes activités et initiatives réalisées au cours de la période considérée.
5. Le Comité a pris note des annexes spécifiques nécessitant l'approbation du Conseil :
 - a) Plan d'action pour les femmes de l'industrie des transports touristiques
 - b) Programme de mentorat pour les femmes africaines avec le soutien du Comité Afrique de dirigeantes du tourisme (WITLAC), dont le mandat
 - c) Plan de travail du Programme pour l'Europe 2026-2027

6. Le Comité a recommandé au Conseil exécutif d'approuver les rapports figurant dans les documents CE/126/4 Rev.1, CE/126/4-RC-1 et CE/126/6.

B. Rapport financier

7. La Cheffe du département Budget et finances a présenté les rapports détaillés ci-après.

a) Rapport financier d'ONU Tourisme pour la période s'étant terminée le 31 mars 2026 - CE/126/8(a)

- Les crédits révisés du budget ordinaire 2026 au 31 mars 2026 sans modifier le montant total des crédits approuvés du budget ordinaire 2026
- Le plan des recettes et des dépenses du budget ordinaire de l'exercice financier 2026 au 31 mars 2026
- Les états provisoires non vérifiés de la situation financière d'ONU Tourisme au 31 mars 2026 et de la performance financière de l'Organisation de la période terminée le 31 mars 2026, ainsi que les contributions volontaires et en nature reçues aux fins de la mise en œuvre des projets correspondants et les projets de cofinancement par des contributions d'ONU Tourisme et de donateurs au cours de la période s'étant terminée le 31 mars 2026
- La mise en application de la norme IPSAS 47 (Produits) et de la norme IPSAS 48 (Charges de transfert), qui auront une incidence sur la présentation des états financiers 2026. Le plan d'action pour leur mise en œuvre exigera des ressources considérables.

b) Rapport financier et états financiers vérifiés d'ONU Tourisme de l'exercice clos le 31 décembre 2025 - CE/126/8(b)

- Les états financiers de l'Organisation, élaborés conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière d'ONU Tourisme et aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), ont fait l'objet d'un audit externe et reçu une opinion sans réserve (positive) comme indiqué dans le rapport du Commissaire aux comptes (Espagne).
- L'examen et l'analyse de la situation financière et des résultats financiers et budgétaires de l'Organisation de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, dont i) l'augmentation considérable des recettes au titre des contributions volontaires ; ii) l'augmentation de l'actif net de l'Organisation ; iii) l'augmentation des engagements au titre des avantages du personnel après la cessation de service ; et iv) d'autres faits saillants des résultats financiers et de la situation financière
- La proposition de la Secrétaire générale d'allocation au Fonds général de l'excédent de trésorerie budgétaire du budget ordinaire 2025 comme suit : i) 1 million d'EUR afin d'accroître les activités du programme de travail financé par le budget ordinaire au cours de la période biennale à venir 2028-2029, et ii) 777 816 EUR afin d'augmenter le financement des engagements au titre des avantages du personnel après la cessation de service
- Les virements de crédits du budget ordinaire au 31 décembre 2025 conformément à l'article 5.3 alinéas a) et b) du Règlement financier, les contributions volontaires et en nature reçues pour la période 2025 aux fins de l'exécution des projets correspondants et les projets de cofinancement par des contributions d'ONU Tourisme et de donateurs pour la période 2025.

8. Le Comité a recommandé au Conseil exécutif d'approuver les rapports figurant dans les documents CE/126/8(a) et CE/126/8(b) avec les commentaires suivants :

- Félicite le secrétariat pour l'opinion sans réserve (positive) émise à l'issue de l'audit et pour la transparence, l'application du principe de responsabilité et la gestion financière solide ;

- Convient de l'importance d'appliquer les nouvelles normes comptables obligatoires dans les organismes des Nations Unies et d'y destiner des ressources suffisantes, en particulier aux fins de l'élaboration des politiques comptables et de l'adaptation du système informatique de gestion de l'information financière ;
- Prend note que le nombre de postes de fonctionnaires relevant du budget ordinaire reste de 104 postes, parmi lesquels 23 ne sont pas budgétés, comme l'a approuvé l'Assemblée générale à sa vingt-sixième session ; prend note également que le nombre de postes du budget ordinaire à couvrir en 2026 dépendra du recouvrement des contributions de l'année en cours et d'années antérieures ;
- Prie instamment les Membres n'ayant pas encore honoré leurs obligations financières de faire le nécessaire pour régler leurs contributions de 2026 et leurs arriérés d'années antérieures.

C. Ressources humaines

9. Le Chef du département des ressources humaines a présenté le rapport sur la situation des ressources humaines d'ONU Tourisme au 1^{er} mars 2026 en mettant en lumière les principales avancées, les défis et les initiatives en cours pour renforcer la gestion du capital humain de l'Organisation.
10. Le Comité a été informé que l'effectif total s'élève à 264 membres du personnel, parmi lesquels 35 % sont des fonctionnaires et 65 % du personnel affilié et d'autres catégories contractuelles. Par ailleurs, on relèvera qu'il y a 55 % de femmes parmi les fonctionnaires et 59 % au sein du personnel affilié, ce qui témoigne des efforts constants de l'Organisation pour promouvoir l'égalité des genres.
11. L'exposé a fait voir la grande diversité géographique au sein de l'effectif, avec 39 nationalités représentées parmi les fonctionnaires et 41 parmi le personnel affilié. À cet égard, ce fut l'occasion de réitérer l'engagement d'ONU Tourisme d'assurer une représentation géographique équilibrée et le recrutement de personnes de talent sur une base aussi large que possible tout en maintenant les plus hauts niveaux de compétence et d'intégrité.
12. En matière de développement des talents, il a été insisté sur l'importance du programme de stages d'ONU Tourisme, la participation au dispositif des administrateurs auxiliaires à l'échelle du système des Nations Unies et les initiatives de renforcement des capacités au moyen de prêt de fonctionnaires dépêchés par les États membres. Ces instruments aident à attirer de nouveaux talents et à renforcer les capacités institutionnelles de l'Organisation.
13. Ont également été présentées les actions engagées dans le domaine de la formation et du perfectionnement professionnel. L'Organisation continue d'offrir des possibilités d'apprentissage dans des domaines tels que la gestion de projets, la communication, les langues, la diversité et l'inclusion, le bien-être et le leadership, dans le but de renforcer les compétences techniques et de gestion de son personnel.
14. L'exposé a montré en outre les efforts déployés en matière d'égalité des genres, de diversité et d'inclusion, ainsi que la participation active d'ONU Tourisme aux initiatives menées dans le système des Nations Unies dans le domaine de la parité femmes-hommes et l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'Organisation reste attachée à la prise en compte transversale de ces questions dans ses politiques et ses pratiques institutionnelles.
15. S'agissant du bien-être du personnel, le Comité a été informé des mesures prises pour promouvoir la santé mentale, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et en ce qui concerne l'aide psychosociale. Ces initiatives sont l'expression de l'engagement permanent de l'Organisation en faveur du bien-être et de la résilience de son personnel.
16. De plus, le Chef du département des ressources humaines a informé de l'état d'avancement du travail d'élaboration et d'actualisation des politiques institutionnelles, notamment celles de prévention de la discrimination et du harcèlement, de protection contre l'exploitation et les

atteintes sexuelles, de recrutement et de sélection du personnel, de gestion de la performance et de diversité. Dans ce contexte, il a présenté le « Code de conduite pour la prévention du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, aux événements d'ONU Tourisme », qui s'appliquera à tous les participants aux activités organisées ou parrainées par l'Organisation.

17. Le Chef du département des ressources humaines a informé des progrès dans la mise en œuvre des recommandations émises à l'issue de l'audit de la fonction des ressources humaines réalisé par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) du Secrétariat de l'ONU en 2023. L'Organisation a adopté une démarche méthodique et par étapes pour donner suite aux recommandations, compte tenu de la complexité des réformes requises sur le plan technique et opératoire. À ce jour, cinq recommandations ont déjà été closes dans le délai initialement prévu ; quant aux autres, elles se trouvent à un stade avancé de mise en œuvre et devraient être achevées au troisième trimestre 2026. De même, il a souligné que l'élaboration des nouvelles politiques, la consultation des parties intéressées et l'exécution simultanée de différents processus institutionnels ont exigé de revoir les calendriers initialement prévus, sans entamer l'engagement de l'Organisation en faveur du renforcement de la gouvernance et de l'application du principe de responsabilité en matière de ressources humaines.
18. De plus, ONU Tourisme, en sa qualité de chef de file des organismes des Nations Unies en Espagne, coordonnera les prochaines enquêtes sur les salaires et sur le coût de la vie à Madrid, qui sont des activités fondamentales pour déterminer les barèmes des salaires du personnel des services généraux et les ajustements au coût de la vie pour les fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur. Ces activités reflètent le rôle actif de l'Organisation à la fois pour renforcer sa propre gestion des ressources humaines et pour contribuer aux initiatives à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies.
19. Enfin, l'attention du Comité a été attirée sur les informations figurant dans le rapport au sujet du Comité des pensions du personnel d'ONU Tourisme et la nécessité d'élire ses membres pour la période 2026-2027.
20. **Le Comité a recommandé au Conseil exécutif d'approuver le rapport figurant dans le document CE/126/10, avec les commentaires suivants :**
 - a) Encourage les États membres à présenter leurs candidatures pour être élus membres titulaires ou suppléants du Comité des pensions du personnel d'ONU Tourisme pendant la période 2026-2027.
 - b) L'Espagne a souligné l'importance des statistiques dans le mandat d'ONU Tourisme et donc la nécessité d'avoir les ressources humaines suffisantes pour accomplir ce mandat.

D. Réforme de l'Organisation : recommandations du Corps commun d'inspection et du Bureau des services de contrôle interne

21. Le Secrétaire du Comité du programme et du budget a présenté le rapport sur la réforme de l'Organisation incluant les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) et du Bureau des services de contrôle interne (BSCI).
22. Le Comité a pris note des nouvelles recommandations du CCI qui portent sur différents sujets :
 - a) Services de santé
 - b) Fonction d'ombudsman
 - c) Politiques et pratiques relatives aux coûts d'appui aux programmes
 - d) Demandes de supervision de donateurs
 - e) Prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles
 - f) Politiques et pratiques dans le domaine de la santé mentale et du bien-être

- g) Dispositifs d'application du principe de responsabilité
- 23. Le Comité a pris note également des progrès réalisés par le secrétariat concernant les recommandations du BSCI dans le domaine des ressources humaines.
- 24. **Le Comité a recommandé au Conseil exécutif d'approuver le rapport figurant dans le document CE/126/7, avec le commentaire suivant :**
 - a) Encourage la Secrétaire générale à poursuivre les efforts de mise en adéquation avec les normes des Nations Unies pour améliorer la transparence et l'efficacité du fonctionnement du secrétariat de l'Organisation, tout en admettant que ce travail peut prendre plusieurs années et qu'il est sous réserve de disposer des ressources nécessaires.

E. Lieu et dates de la trente-deuxième réunion du Comité du programme et du budget

- 25. La trente-deuxième réunion ordinaire du Comité du programme et du budget se tiendra dans le cadre de la cent vingt-septième session du Conseil exécutif d'ONU Tourisme.
- 26. La présidence et la vice-présidence ont proposé d'organiser des réunions en ligne pour discuter de possibles améliorations du fonctionnement et des résultats du Comité au profit de l'Organisation. Le secrétariat étudiera les dates auxquelles pourrait se tenir cette réunion en coordination avec la présidence.
